

Modalités de soumission et de sélection des projets franco-taiwanais dans le cadre de l'édition 2010 du programme Blanc international.

Un accord a été signé entre l'ANR et le National Science Council (NSC) de Taïwan en vue de faciliter le montage et la mise en œuvre de projets scientifiques de qualité proposés conjointement par des équipes de recherche françaises et taiwanaises dans le cadre du programme Blanc de l'ANR et du programme « General Research Projects » du NSC. Les modalités spécifiques à cet accord sont exposées ci-après :

L'objectif est de financer de nouveaux projets de recherche de grande qualité menés en coopération entre les meilleures équipes françaises et taiwanaises. On vise une contribution scientifique équilibrée entre partenaires français et taiwanais. Le nombre total de projets financés dépendra de la qualité relative des projets soumis.

Tous les champs en Science sont éligibles dans le cadre de cet appel à projets. Néanmoins, la priorité sera accordée aux projets relevant des axes thématiques suivants :

- **BIOTECHNOLOGIE ET AGRICULTURE**
- **SANTE ET GENOMIQUE**
- **NANOSCIENCES ET NANOTECHNOLOGIES**
- **SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**
- **TECHNOLOGIES POUR LA SANTE**
- **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Dans le cadre du présent appel à projets, les proposants sont invités à présenter des projets qui justifient des financements de l'ANR pour des montants allant en moyenne jusqu'à 200k€ y compris pour des projets de recherche fondamentale. Ceci n'exclut pas que des projets pourront être exceptionnellement retenus pour des montants de financements supérieurs.

Le principe du lieu sera appliqué pour le financement, c'est-à-dire que chaque organisation – l'ANR et le NSC – financera pour sa part les dépenses relatives à son ou ses propre(s) partenaire(s). Il est demandé de prévoir par partenaire une participation à un colloque mi-parcours ou fin de parcours à l'étranger.

- Les partenaires français et taiwanais candidats prépareront un dossier scientifique commun qu'ils soumettront en parallèle respectivement à l'ANR et au NSC.

Le dossier de candidature sera soumis dans chaque pays en respectant le format de soumission, les règles d'éligibilité, et la date de clôture des appels à projets propres à chaque pays. Les propositions, qui ne seraient soumises que dans un seul pays, ne sont pas éligibles.

Calendrier prévisionnel :

Clôture appel ANR : 15 Avril 2010

Clôture appel NSC : 30 Avril 2010

Décision commune ANR/NSC et publication des résultats : Juillet –Août 2010

Démarrage des projets : Septembre à Décembre 2010

**POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MODALITES DES PARTENAIRES
TAÏWANAIS**

Les informations concernant les modalités de soumission au NSC sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.nsc.gov.tw>

Ou contacter directement :

Mrs Hwey-Ying Lee (Vivien Lee)

Program manager

National Science Council (NSC), Taiwan

Department of International Cooperation

21F, No. 106, Ho-ping East Road – section 2

TAIPEI 106 – TAIWAN

Tél. 886-2-2737-7150

Fax 886-2-2737-7607

e-mail : vvlee@nsc.gov.tw